



COMMUNIQUE DE PRESSE

AVC de l'enfant : Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance, s'engage aux côtés des professionnels et des associations pour informer et sensibiliser sur cette maladie grave méconnue chez l'enfant.

Dans le cadre de la semaine européenne de l'accident vasculaire cérébral (AVC), Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance, a rencontré ce jour l'association France AVC et le centre national de référence de l'AVC de l'enfant pour soutenir l'action quotidienne de ces acteurs au plus proche des jeunes patients et de leurs familles.

La survenue de l'AVC chez l'enfant reste méconnue à la fois du grand public et des professionnels, bien que près d'un millier de nouveaux cas est recensé chaque année en France.

Trois quarts des jeunes patients garderont des séquelles tout au long de leur vie, dont certaines survenant souvent bien après l'accident. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en place le plus tôt possible des projets thérapeutiques de suivi personnalisés incluant l'orientation vers des structures adaptées, une rééducation pluridisciplinaire, un projet d'inclusion ou d'orientation scolaire.

Des filières spécifiques de prise en charge existent déjà et délivrent des soins hautement spécialisés sur tout le territoire sous l'impulsion du centre national de référence de l'AVC de l'enfant, ouvert depuis 5 ans. Le secrétaire d'Etat a salué l'action des professionnels et des associations.

Contact presse

Cabinet d'Adrien TAQUET, secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'enfance

Jeanne BARILLER, conseillère presse et communication

jeanne.bariller@sante.gouv.fr – 0615514940